

Que faut-il déposer dans le
tri sélectif ?



NOUVEAU

LES SACS, SACHETS, FILMS PLASTIQUE,
LES POTS, BOITES, BARQUETTES...



BOUTEILLES,
FLACONS, PLASTIQUES



EMBALLAGES,
METALLIQUES



PAPIERS, JOURNAUX,
MAGAZINES



BRIQUES, ALIMENTAIRES,
CARTONNETTES

JE NE DEPOSE PAS

Emballages de produits
toxiques, gros cartons,
textiles, jouets, couches,
mouchoirs, essuie tout,
rasoirs, piles, cartouches
d'encre...

POUR PLUS D'INFORMATIONS
CONTACTEZ NOUS



Communauté de Communes de
Seignelay-Brienon



5 Bis Boulevard du Professeur Ramon
89210 Brienon sur Armançon



Du Lundi au Vendredi
9h à 12h et de 14h à 17h



03.86.43.46.43



www.ccseignelay-brienon.fr



environnement-ccsb@orange.fr

Ne pas jeter sur la voie publique



LA REDEVANCE INCITATIVE
(DÉCHETS)

TARIFS 2017

BAC



Imprimé par nos soins

COMMENT EST CALCULÉE LA REDEVANCE?

Elle est composée de trois parties :

Une part Abonnement :

Identique pour tous les usagers

Une part Foyer :

En fonction du nombre de personnes au foyer

Une part Volume :

En fonction du bac attribué et du nombre de levées

LA FACTURE MINIMUM COMPREND

12 LEVÉES PAR AN

INFORMATIONS

- Prévenir la collectivité en cas de changement de domicile ou de la composition de votre foyer
- Informer et ramener le bac d'ordures ménagères au service environnement en cas de déménagement hors Communauté de Communes (faute de signalement la facturation continuera d'être établie)

GRILLE DE TARIFICATION DE LA REDEVANCE INCITATIVE

PARTICULIERS - ARTISANS - COMMERÇANTS (POUR 12 LEVÉES)						
Part Abonnement						
88,00 €						
Part Foyer						
	1 Pers Résidence secondaire Art - Com	2 Pers	3 Pers	4 Pers	5 Pers et +	
	10,75 €	21,50 €	32,25 €	43,00 €	53,75 €	
Part Volume						
	80 L	120 L	180 L	240 L	360 L	660 L
	28,19 €	42,29 €	63,43 €	84,58 €	126,87 €	126,87 €
Total						
	Bac 80 L	Bac 120 L	Bac 180 L	Bac 240 L	Bac 360 L	Bac 660 L
1 Pers Résidence secondaire Art - Com	126,94 €	141,04 €	162,18 €	183,33 €	225,62 €	225,62 €
2 Pers	137,69 €	151,79 €	172,93 €	194,08 €	236,37 €	236,37 €
3 Pers	148,44 €	162,54 €	183,68 €	204,83 €	247,12 €	247,12 €
4 Pers		173,29 €	194,43 €	215,58 €	257,87 €	257,87 €
5 Pers et +			205,18 €	226,33 €	268,62 €	268,62 €

(nb: les grilles spécifiques pour les métiers de bouches, établissements de santé, scolaire du second degré, et de loisirs, les communes sont consultables dans le règlement mis en ligne sur le site www.ccseignelay-brienon.fr)

Coût de la levée supplémentaire par tranches

Volume du bac (en L)	De 13 à 26 Levées	Plus de 26 Levées
80 L	2,94 € / levée	7,05 € / levée
120 L	4,41 € / levée	10,57 € / levée
180 L	6,61 € / levée	15,86 € / levée
240 L	8,81 € / levée	21,14 € / levée
360 L	13,22 € / levée	31,72 € / levée
660 L	13,22 € / levée	31,72 € / levée